




Procédure pour déposer votre candidature à un poste affiché (concours)

Note : Pour être inscrit au processus de sélection, vous devez répondre au concours même si vous avez déjà déposé votre candidature dans notre banque.

- **Poste à l'interne :** Lorsqu'il s'agit d'un poste affiché à l'interne (poste s'adressant uniquement au personnel de la Commission scolaire), nous l'affichons sur notre site internet (lien bloqué  et inaccessible aux gens de l'extérieur).

Pour vous inscrire, veuillez suivre les instructions figurant au bas dudit concours et respectez la date limite.

- **Poste à l'interne et à l'externe :** Lorsqu'il s'agit d'un poste affiché à l'interne et à l'externe (poste s'adressant tant au personnel de la Commission scolaire qu'aux gens de l'extérieur), nous l'affichons sur notre site internet (lien disponible à tous) et à certains journaux selon les besoins.

Pour vous inscrire, veuillez suivre les instructions figurant au bas dudit concours et respectez la date limite.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la Commission scolaire de Portneuf !

L'équipe du Service des ressources humaines.



310, rue de l'Église
Donnacona (Québec) G3M 1Z8
418-285-2600, poste 5004

*N.B. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.
La Commission scolaire de Portneuf participe à un programme d'accès à l'égalité en emploi.*